



Indemnisation des salaires

Par **dups**, le **24/03/2008** à **12:45**

Bonjour, suite a la liquidation judiciaire de l'entreprise où je travaillais, je me suis retrouver au chômage économique. un mandataire judiciaire à pris l'affaire en main, mais aujourd'hui 3 mois plus tard je n'ai toujours rien reçu. il est très difficile pour moi et ma familles de faire face au dépenses de notre foyer et d'honorer nos prélèvements automatique, nous sommes aujourd'hui obligé de vivre avec un prêt que notre banque nous à généreusement accordée; en effet nous avons pu obtenir ce prêt grâce aux fiches de paies que nous a envoyé le mandataire judiciaire, nous savons la sommes que nous devons toucher mais nous n'en voyons toujours pas la couleur. c'est pour cela qu'aujourd'hui nous soupçonnons le mandataire judiciaire d'avoir placé l'argent pour le faire fructifier. rn Nous aimerions savoir si nous avons la possibilité de lui réclamer notre argent afin de l'obtenir rapidement, si oui quelles seraient les démarches à faire? rn Mais surtout nous voudrions aussi savoir si pour nous il y a la possibilité de récupérer les intérêts qu'engendre notre prêt, mais aussi les agios et frais acceptation de paiements, que nous avons eu avant que nous expliquions notre problème à notre banque et que celui-ci nous accorde ce prêt, qui n'est pas une fin en soit, il faut bien le dire. merci d'avance, dans l'espoir d'avoir rapidement une réponse à notre problème.